



INTERFACE

N° 40
DECEMBRE 2015

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information



BONNE ANNÉE 2016 À TOUTES ET À TOUS

Cette édition d'*INTERFACE* est la dernière de 2015. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ne cessent d'apporter leurs contributions à la production de ce bulletin d'information.

Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses lectrices et aux nombreux lecteurs pour leurs remarques et encouragements.

Nous aurons besoin de la même attention en 2016 pour continuer à relever les défis qui nous interpellent dans le cadre de la mise en œuvre du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Nous en aurons aussi besoin pour faire mieux. Pour mieux vous informer sur ce que le Bureau fait en matière de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que dans le domaine de la lutte contre les groupes armés et les mouvements terroristes.

Bonne année 2016 à toutes et à tous. Que la santé, la sécurité, la paix, la prospérité et la concorde soient au rendez-vous.

DOSSIER - 9EME RAPPORT DU SG/ONU SUR LES ACTIVITES DE L'UNOCA

- Le Représentant spécial était devant le Conseil de sécurité le 8 décembre
- L'attention a été attirée sur les menaces à la paix et à la sécurité dans la sous-région
- Un accent a été mis sur la lutte contre Boko Haram, la LRA et la piraterie maritime
- La situation en République centrafricaine était aussi au centre des débats
- Le Chef de l'UNOCA a fait le point avec le corps diplomatique et la presse le 16 décembre

Pages 2 - 4



Lutte contre Boko Haram : la solidarité des partenaires internationaux avec les États est cruciale



Photo ONU/Amanda Volisar

conjoint des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique centrale et de l'Ouest, dont l'objectif est d'explorer des moyens concrets de lutte contre les causes profondes du terrorisme et de la radicalisation, sera organisé dans les meilleurs délais », a souhaité le Chef de l'UNOCA, reconnaissant les efforts en cours pour opérationnaliser la Force multinationale mixte (FMM). M. Bathily a aussi souligné l'engagement de la Commission du bassin du Lac Tchad et du Bénin en vue de coordonner leur action commune contre Boko Haram.

Convaincu que la solidarité des partenaires internationaux avec les États de la sous-région est cruciale, le Représentant spécial a estimé que le soutien à la Force multinationale mixte devrait trouver sa place dans le cadre d'une approche « holistique » faisant la part belle à des programmes de relèvement et de développement.

Dans ce contexte, M. Bathily a rappelé que le 26 novembre dernier, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC) a adopté une « stratégie régionale intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre » en Afrique centrale, qui est assortie d'un plan d'action. Il a souligné que le Secrétaire général de l'ONU a salué ces progrès importants et réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer à œuvrer, aux côtés des États membres, pour mettre fin aux activités des groupes terroristes qui freinent leur essor.

Lors de la 7572^e séance du Conseil de sécurité tenue le 8 décembre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a présenté le rapport du Secrétaire général sur les activités semestrielles du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Il a tiré la sonnette d'alarme par rapport aux menaces à la paix et à la sécurité dans cette sous-région.

l'Afrique centrale, a prévenu le Représentant spécial du Secrétaire général. « Le groupe a accru ses attaques contre des cibles civiles et militaires [...] au Cameroun et au Tchad, entraînant une détérioration supplémentaire de la situation sécuritaire, économique, humanitaire et en matière de droits de l'homme », a-t-il indiqué. Même s'il s'est réjoui de l'affaiblissement de Boko Haram « à la suite de l'intensification de la campagne militaire par les pays du bassin du lac Tchad », M. Bathily a noté cependant que cette secte terroriste a « commencé à avoir recours à des attaques contre des cibles vulnérables ».

La proximité d'autres conflits dans la région, combinés à des risques de radicalisation et à la pauvreté chronique de populations déjà marginalisées, demeure une préoccupation majeure, a poursuivi M. Bathily. Il a précisé que l'afflux de réfugiés dans la région du Bassin du Lac Tchad pèse lourdement sur les capacités des gouvernements concernés à prêter assistance à ces nouveaux arrivants, alors qu'un nombre important de personnes déplacées et de rapatriés ont déjà besoin d'une aide urgente.

Boko Haram fait partie des groupes terroristes qui continuent de menacer la stabilité de

« Nous espérons sincèrement que le sommet

Avec le concours du Centre d'actualités de l'ONU



Des dizaines de milliers de Camerounais ont dû fuir leurs foyers à cause des attaques des membres de Boko Haram. Photo OCHA/Ivo Brandau

LRA : la menace posée par l'Armée de résistance du Seigneur ne doit en aucun cas être « sous-estimée »

Photo ONU/Amanda Voisard

La question de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a également occupé une place centrale dans les débats sur le 9e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'UNOCA. Si les meurtres et attaques perpétrés par la LRA ont diminué au cours de la période examinée, la menace posée par ce groupe armé ne doit en aucun cas être « sous-estimée », a mis en garde le Représentant spécial du SG pour l'Afrique centrale. M. Abdoulaye Bathily a soutenu que la LRA sévit toujours, en particulier en République centrafricaine et en République démocratique du Congo (RDC). Elle s'est « adaptée » à « notre réponse collective vigoureuse » en faisant profil bas, en gagnant du temps et en profitant des lacunes existant en matière de coordination », a-t-il dit. Elle compte ainsi sur l'« usure » et les « priorités

concurrentes » pour faire obstacle à ceux qui sont déterminés à la neutraliser. « Nous ne devons pas tomber dans ce piège », a ajouté le Représentant spécial. L'UNOCA, a-t-il assuré, continuera à mettre en œuvre la stratégie régionale des Nations Unies contre la LRA.

Renforcer le soutien à la Force régionale

S'exprimant par visioconférence (photo) depuis Nairobi, l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la LRA, le général Jackson Tuwei, a confirmé la gravité de la menace posée par la LRA pour les civils de certaines zones du Soudan du Sud, de l'est de la République centrafricaine et du nord-ouest de la RDC. Estimant à 230 le nombre d'individus lourdement armés qui sont aux ordres de Joseph Kony (leader de la LRA), le général

Tuwei a expliqué que le groupe armé dispose de sanctuaires centrafricains et tire ses revenus de la contrebande de l'ivoire et du pillage de mines aurifères.

« Tant que Joseph Kony sera son leader, la LRA continuera de se livrer à des activités criminelles et à profiter de lacunes sur le plan sécuritaire », a-t-il prévenu. L'UA n'a malheureusement pas assez de troupes pour surveiller de vastes portions de territoires, a-t-il regretté. Des groupes comme les Janjaouites et les rebelles Séléka posent un défi supplémentaire en coopérant avec la LRA. C'est pourquoi le général Tuwei a lancé un appel aux partenaires internationaux pour qu'ils renforcent leur appui financier et politique à la Force régionale d'intervention de l'UA chargée de lutter contre ce groupe terroriste.

L'indignation des Nations Unies face aux vols et aux viols dans le golfe de Guinée...

Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial a aussi mis l'accent sur les actes de piraterie maritime commis dans le golfe de Guinée, en particulier le long de la péninsule pétrolière de Bakassi, dans le sud-ouest du Cameroun (frontalier avec le Nigeria). Il a fait observer qu'« outre les habituels actes de brigandage, les pirates ont commis des viols, un phénomène nouveau et dérangeant ». Malheureusement, selon M. Bathily, peu de progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des décisions du Sommet de Yaoundé de 2013, au cours duquel il avait été décidé de la mise en place du Centre interrégional de coordination sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée (CIC). L'opérationnalisation effective et le fonctionnement optimal dudit Centre font partie des urgences.

« Je demande de nouveau aux États de la région et aux partenaires internationaux de fournir les ressources nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et lancer les activités du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale et du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'Ouest »,

souligne M. Ban ki-moon dans son Rapport. Il précise que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, continuera d'apporter son assistance à la région et de mobiliser les soutiens en vue de réaliser ces objectifs.

Lors de sa présentation, le Représentant spécial du SG pour l'Afrique centrale a pour sa part encouragé « l'Union africaine à tenir, dès que possible, le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité maritime et le développement de l'Afrique, initialement prévu à Lomé en novembre ».

« Je demande de nouveau aux États de la région et aux partenaires internationaux de fournir les ressources nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et lancer les activités du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale et du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'Ouest », souligne M. Ban ki-moon dans son Rapport.

RCA : après la visite du Pape, accélérer la mise en œuvre des recommandations du Forum de Bangui


Photo ONU/Nektarios Markogiannis

Dans son 9e Rapport sur les activités de l'UNOCA, le Secrétaire général des Nations Unies a fait le point de la situation politique dans les pays de la sous-région. Il a mis en relief, entre autres, le regain de violences en République centrafricaine (RCA), à l'origine de vagues de personnes déplacées et de violations des droits de l'homme. En présentant ce Rapport au Conseil de sécurité, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a souligné qu'il s'agit de l'un des faits les plus marquants des six derniers mois dans cette sous-région déjà confrontée à plusieurs tensions politiques. Il a expliqué que l'aggravation des violences interconfessionnelles a affaibli le processus de réconciliation nationale et favorisé la prolifération des armes de petit calibre et la criminalité qui y est liée.

Réconciliation nationale

Dans ce contexte, la visite du pape François en République centrafricaine (photo), les 29 et 30 novembre derniers, « s'est avérée opportune », s'est félicité M. Bathily, en confiant que le message du Souverain pontife et ses prières – adressées dans des églises et des mosquées – avaient été accueillis par les habitants comme des « symboles d'espoir ». Selon lui, il est plus que jamais « crucial » d'accélérer la

« La visite du pape François en République centrafricaine, les 29 et 30 novembre derniers, s'est avérée opportune », s'est félicité M. Bathily, en confiant que le message du Souverain pontife et ses prières – adressées dans des églises et des mosquées – avaient été accueillis par les habitants comme des « symboles d'espoir ».

mise en œuvre des recommandations du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale centrafricaine, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité et des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Il est tout aussi important que les élections présidentielles et législatives se déroulent de manière pacifique pour achever la transition, a poursuivi le Représentant spécial, en annonçant au Conseil de sécurité son intention d'user de ses bons offices pour aider les parties prenantes de différents pays de la sous-région à résoudre par des voies pacifiques leurs différends. Il a rappelé que plusieurs échéances électorales sont prévues au cours des mois à venir.

La gratitude de M. Ban Ki-moon aux pays d'Afrique centrale et aux partenaires de l'UNOCA

Le Secrétaire général de l'ONU a de nouveau tenu à exprimer sa gratitude aux gouvernements des pays d'Afrique centrale, à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, à l'Union africaine, à la Commission du golfe de Guinée, à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et à d'autres institutions régionales et sous-régionales pour leur collaboration constante avec l'UNOCA. Il a également remercié la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, la Force multinationale mixte et les pays qui fournissent des contingents pour leur dévouement et leur attachement à la paix.

«Ma reconnaissance va également au Gouvernement et au peuple gabonais pour leur hospitalité et leur assistance constantes» au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, a-t-il précisé. De même, il a remercié les diverses entités du système des Nations Unies présentes en Afrique centrale, y compris les chefs des opérations de main-

tien de la paix des Nations Unies, des bureaux régionaux, des équipes de pays et d'autres entités concernées, pour leur soutien à l'UNOCA et leur collaboration avec le Bureau.

Pour conclure, il a félicité le chef de l'UNOCA et tout le personnel pour les efforts qu'ils déploient afin de faire avancer la cause de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. M. Ban Ki-moon a indiqué que son Représentant spécial, Abdoulaye Bathily, continuera de travailler avec toutes les parties prenantes pour consolider les acquis, en tenant compte, en particulier, des expériences liées aux processus électoraux tendus observés ici et là. Car, a-t-il souligné, «l'intensification des tensions politiques et de la violence dans plusieurs pays d'Afrique centrale rappelle de la pire des façons que la question des constitutions et des élections, en particulier des élections présidentielles, continue de représenter un défi important pour la paix et la stabilité de la sous-région». Il s'agit notamment de prendre des mesures pour «apaiser au plus tôt les tensions et empêcher l'escalade de la violence».

Situation politique et sécuritaire en Afrique centrale : le Chef de l'UNOCA face au corps diplomatique



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, a rencontré les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales accrédités au Gabon mercredi 16 décembre 2015, dans la salle de conférence de l'UNOCA. Ce briefing, qui intervenait une semaine après la présentation, le 8 décembre, au Conseil de sécurité, du 9^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, lui a permis de faire le point sur la situation politique et sécuritaire de la sous-région.

Processus électoraux tendus

De manière globale, M. Abdoulaye Bathily a souligné que l'Afrique centrale a vu se développer au cours de ces derniers mois plusieurs types de menaces qui pèsent sur la stabilité des Etats pris individuellement mais aussi sur la région dans son ensemble. En dehors de la chute des cours du brut dont l'impact économique et les conséquences socio-politiques dans les pays concernés sont inquiétants, il a indiqué que l'attention du Bureau dont il a la charge a été retenue par l'émergence des tensions provoquées par les processus électoraux. Il a évoqué le cas de la République centra-

fricaine (RCA), où le référendum constitutionnel du 13 décembre a « occasionné des violences que la réponse des forces internationales a heureusement contribué à limiter ». De même, le Chef de l'UNOCA s'est appesanti sur le Burundi, pays en proie à une dégradation accrue de la sécurité et des violences depuis la présidentielle de juillet dernier. Il a insisté pour que des mesures urgentes soient prises pour éviter le chaos.

Appel au dialogue

Dans ce contexte difficile, M. Bathily a réitéré son appel au dialogue et à la concertation. A cet égard, il a mis en relief les situations, parfois controversées, dans des pays d'Afrique centrale où des élections sont prévues en 2016. De façon générale, il a souligné qu'il encourage toutes les démarches visant à créer un climat apaisé et à favoriser un consensus sur les questions liées à la gouvernance politique. Dans ce registre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a évoqué, entre autres, le Gabon, en notant qu'il suit avec beaucoup d'attention l'initiative prise par le Conseil national de la démocratie (CND) en faveur de l'organisation d'un dialogue national inclusif. A maintes occasions, M. Abdoulaye Bathily a réaffirmé la disponibilité de l'UNOCA à continuer à travailler

avec toutes les parties prenantes concernées pour les aider à surmonter leurs différences afin de consolider la paix avant, pendant et après les échéances de 2016.

Pour le reste, le Chef de l'UNOCA a tiré la sonnette d'alarme par rapport aux menaces que continue de poser l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) pour la stabilité et la sécurité en République démocratique du Congo (RDC) et en RCA. Les activités de Boko Haram au Cameroun et au Tchad ont aussi occupé une place centrale dans les discussions. M. Bathily a une fois de plus condamné les attaques répétées de ce groupe terroriste. Il a rappelé que la

lutte contre ce phénomène constitue une des priorités des Nations Unies. Il a noté qu'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères en Afrique centrale a été adoptée lors de la 41^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) qui a eu lieu à Libreville (Gabon) du 23 au 27 novembre.

La rencontre avec les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales a été suivie par un briefing avec la presse.



Burundi : le chef de l'ONU condamne des attaques contre des camps militaires à Bujumbura



Photo ONU / Amanda Voisard

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a condamné vendredi 11 décembre des attaques contre des camps militaires à Bujumbura, la capitale du Burundi, par des groupes d'assailants non identifiés. « Ces actes

sont susceptibles de déstabiliser davantage la situation au Burundi », a souligné le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse.

« Le Secrétaire général exhorte les leaders de

ces groupes ainsi que les autorités nationales à s'abstenir de toute escalade de violence ou de représailles. Il souligne que ceux qui ordonnent ou commettent des violations des droits de l'homme seront tenus personnellement responsables », a-t-il ajouté.

Respecter l'Etat de droit

Selon des sources concordantes, deux camps militaires du nord et du sud de la capitale ont été attaqués simultanément à l'aube vendredi 11 décembre et les assaillants ont été repoussés après plusieurs heures d'intenses affrontements.

M. Ban Ki-moon a appelé toutes les parties nationales à faire respecter l'état de droit. Il a exhorté par ailleurs les autorités à contribuer à l'établissement des conditions pour un dialogue crédible et inclusif permettant au Burundi de relever les défis politiques auxquels le pays est confronté.

« L'Organisation des Nations Unies réaffirme son plein appui et soutien à tous les efforts visant à promouvoir un règlement pacifique de la crise », a conclu son porte-parole.

Avec le concours du Centre d'actualités de l'ONU

L'UA DEMANDE A L'ONU DE SOUTENIR LE DEPLOIEMENT RAPIDE D'UNE MISSION DE PREVENTION

La situation qui prévaut au Burundi a amené l'Union africaine (UA) à décidé du déploiement d'une Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (MAPROBU), pour une durée initiale de six mois renouvelable. Dans le communiqué publié à l'issue de la 565^e réunion de son Conseil de paix et de sécurité (CPS) tenue le 17 décembre 2015 à Addis-Abeba, elle exhorte les partenaires internationaux à lui apporter l'assistance nécessaire à la mise en œuvre de son mandat (voir encadré). En particulier, l'UA demande au Conseil de sécurité des Nations unies, « au regard de sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de soutenir le déploiement de la MAPROBU et d'autoriser la mise en place urgente, en sa faveur, d'un dispositif d'appui logistique financé par les contributions mises à recouvrement au budget des Nations Unies ».

5 000 personnels militaires et de police

Placée sous l'autorité du Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA, la MAPROBU aura un effectif initial pouvant aller jusqu'à 5 000 personnels militaires et de police, y compris des unités de police constituées, avec une composante civile appropriée. Elle intègre les observateurs des droits de l'homme et les experts militaires déployés au Burundi en application des décisions pertinentes du Conseil.

Le gouvernement burundais a fait savoir qu'il n'adhère pas à cette décision. Mais dans son communiqué, le CPS exprime sa « détermination à prendre toutes les mesures appropriées à l'encontre de toute partie ou acteur, quels qu'ils soient, qui ferait obstacle » à l'application de sa décision. Il prévoit, en cas de non-acceptation du déploiement de la MAPROBU, de recommander à la Conférence de l'Union africaine, entre autres, la mise en œuvre de l'article 4 (h) de l'Acte constitutif relatif à l'intervention dans un État membre dans certaines circonstances graves.

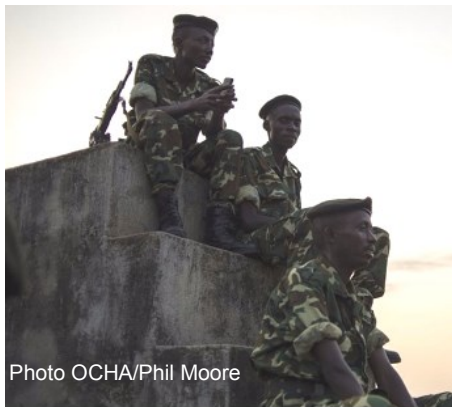


Photo OCHA/Phil Moore

feront l'objet de sanctions tel que prévu par les décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et « d'autres mesures à venir ».

Dans une Déclaration à la presse le 20 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté toutes les parties prenantes à la crise burundaise à coopérer pleinement avec la future mission de maintien de la paix de l'Union africaine.

Dans un communiqué de presse publié le 19 décembre, la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean, a salué la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Dans une Déclaration à la presse le 20 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté toutes les parties prenantes à la crise burundaise à coopérer pleinement avec la future mission de maintien de la paix de l'Union africaine. « Si les efforts de médiation ne redémarrent pas immédiatement, d'autres options pourraient être envisagées par l'UA et par l'ONU », souligne la Déclaration.

Le mandat de la Mission africaine de prévention et de protection au Burundi

La Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (MAPROBU) a quatre missions principales : (a) prévenir toute détérioration de la situation sécuritaire, en surveiller l'évolution et rendre compte des développements intervenant sur le terrain ; (b) contribuer, dans la limite de ses moyens et dans ses zones de déploiement, à la protection des populations civiles sous menace imminente; (c) contribuer à la création des conditions nécessaires à la tenue et à la réussite du dialogue inter-burundais et à la préservation des acquis enregistrés grâce à l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ; et (d) faciliter, en collaboration, en tant que de besoin, avec d'autres acteurs internationaux, la mise en œuvre de tout accord auquel les parties burundaises parviendraient, y compris, mais non limité au désarmement des milices et groupes illégaux, à la protection de personnalités politiques et d'autres acteurs dont la sécurité serait menacée, et à la protection du personnel de l'UA, de ses biens et de ses installations.

Bons offices : le Représentant spécial du SG pour l’Afrique centrale a séjourné au Congo du 17 au 19 décembre



Photo Archives/Présidence de la République du Congo

Le Représentant spécial s’est rendu au Congo du 17 au 19 décembre dans le cadre de ses missions de bons offices. Il a rencontré plusieurs acteurs de la vie diplomatique et socio-politique, y compris le Président Denis Sassou Nguesso. Leurs échanges ont essentiellement porté sur la situation du pays quelques mois après le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015. Un accent a été particulièrement mis sur le débat en cours sur la nécessité d’un dialogue sur la gouvernance électorale avant la présidentielle de 2016.

En dehors de cette préoccupation, le Chef de l’Etat congolais, par ailleurs Médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine, a également abordé les sujets relatifs à l’actualité au Burundi, en RCA, en RDC et au Gabon.

Gabon : le président de l’Union nationale reçu par le Représentant spécial au siège de l’UNOCA

Le Représentant spécial du SG/ONU pour l’Afrique centrale a reçu, le 11 décembre, le Président de l’Union nationale (opposition gabonaise). Les questions liées à l’environnement politique étaient au centre de cette rencontre, qui a eu lieu à la demande du leader de ce parti, M. M. Zacharie Myboto. Il a remis à M. Abdoulaye Bathily une copie de la Déclaration publiée le 4 décembre et dans laquelle les signataires expriment leur disponibilité à prendre part à un « dialogue national inclusif et sans tabou avec la société civile, sous la supervision des facilitateurs internationaux et dont les actes seront exécutés ».

toires ». Ils suggèrent la création, par voie réglementaire, d’un cadre spécial d’organisation dudit dialogue. Toutefois, s’il « devait avoir lieu au sein du CND [Conseil national de la démocratie], celui-ci doit connaître préalablement la modification de sa composition et de ses missions et prérogatives », soulignent les partis politiques concernés.

Outre l’Union nationale (UN), la Déclaration remise au Chef de l’UNOCA a été paraphée par l’Alliance Démocratique et Républicaine (ADERE), l’Alliance pour le Nouveau Gabon

(ANG), le Parti Social Démocrate (PSD), le Rassemblement National des Bûcherons (RNB) et l’Union du Peuple Gabonais (UPG).

Le 26 novembre dernier, le Représentant spécial du SG/ONU pour l’Afrique centrale avait déjà reçu une délégation du CND conduite par Louis Gaston Mayila, président de la Commission *ad hoc* chargée de l’organisation du dialogue national avant les élections de 2016. La délégation était venue solliciter l’appui des Nations Unies pour la mise en œuvre effective et la réussite de ce dialogue.



UNOCA
BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L’AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L’UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

IDEA : le soutien du Chef de l'UNOCA à une série de dialogues sur la gouvernance en Afrique centrale

Le Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a pris part à la « Série de dialogues politiques 2015 pour la Région Afrique » organisée du 14 au 15 décembre à Libreville par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), une ONG suédoise disposant d'un bureau à Addis-Abeba (Ethiopie). Les débats étaient centrés sur le thème : « Comment renforcer la transition vers une gouvernance démocratique en Afrique centrale ? ». Une problématique construite à partir d'un constat provoqué, entre autres, par une étude récente citée par IDEA : « 85% des populations des pays d'Afrique centrale ne croient pas en la qualité de la démocratie dans laquelle elles vivent ; 92% rejettent tout régime autoritaire (militaire ou à parti unique) et 80% désespèrent de voir leurs conditions de vie sociopolitique s'améliorer et pensent que leur pays connaît un déficit de gouvernance démocratique ».

Eradication de la pauvreté

Dans ses interventions à l'ouverture et à la clôture des travaux, M. Abdoulaye Bathily a félicité IDEA pour cette initiative, en rappelant l'importance du dialogue dans la prévention des conflits et dans la consolidation de la paix. Il a salué les participants pour la qualité et la richesse de leurs contributions, qui ont permis de répondre aux attentes des organisateurs : « réfléchir de manière approfondie sur les conditions structurelles et/ou conjoncturelles préalables (politiques, institutionnelles, sociales, etc.) au renforcement de la transition vers la gouvernance démocratique en Afrique centrale, comme condition [...] à l'éradication de la pauvreté et au développement durable des pays de cette région ».

Le Professeur Adebayo Olukoshi, Directeur des programmes Afrique et Moyen-Orient à l'IDEA, a exprimé sa satisfaction par rapport aux résultats obtenus, y compris en termes de partage d'expériences et de connaissances ou d'échanges d'idées. Il a indiqué que cette « Série de dialogues politiques » continuera l'année prochaine. M. Abdoulaye Bathily a annoncé que, dans le cadre de son mandat, l'UNOCA reste disposé à travailler en étroite collaboration avec IDEA pour mettre en œuvre ses programmes en Afrique centrale.

« Le dialogue de Libreville », auquel a pris part l'ancien président burundais Sylvestre Ntibantunganya, a regroupé des participants venus des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Ils étaient essentiellement issus du monde politique, de la société civile, des médias et des associations professionnelles ainsi



que des universitaires, en particulier des spécialistes des sciences sociales, humaines, politiques et économiques. L'événement a été coordonné par M. Maurice Enguélégué, Sous-directeur du programme Afrique/IDEA.

« 85% des populations des pays d'Afrique centrale ne croient pas en la qualité de la démocratie dans laquelle elles vivent ; 92% rejettent tout régime autoritaire (militaire ou à parti unique) et 80% désespèrent de voir leurs conditions de vie sociopolitique s'améliorer et pensent que leur pays connaît un déficit de gouvernance démocratique ».



Uni autour du Représentant spécial pour une bonne et heureuse année 2016



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale s'est entretenu avec le personnel le 17 décembre dans l'une des salles de conférences de l'immeuble abritant l'organisation. Cette rencontre, à quelques jours des fêtes de fin d'année, a permis au Chef de l'UNOCA de souhaiter, par anticipation, une bonne et heureuse année 2016 à tout le personnel.

Résultats satisfaisants

Dans son mot de circonstance, M. Abdoulaye Bathily a remercié ses collègues pour les efforts déployés pour faciliter la mise en œuvre du mandat du Bureau en 2015. Il a évoqué les bons résultats obtenus et les appréciations reçues du Secrétariat général ainsi que du Conseil de sécurité des Nations Unies et des partenaires. Il a félicité les uns et les autres pour ces succès, en reconnaissant les difficultés rencontrées, en particulier dans un contexte marqué par la limitation ou l'insuffisance des ressources.

Le Chef de l'UNOCA a invité le personnel à consolider les acquis et l'a encouragé à redoubler d'ardeur durant les prochaines années – au cours desquelles plusieurs pays de la sous-région organiseront des élections législatives et/ou présidentielles. Dans ce contexte, il a rappelé que les effectifs du Bureau augmenteront dès 2016, même si cela ne permettra pas de résoudre tous les problèmes, notamment dans les services comme l'Unité de l'Information publique et l'Administration générale (CMS).

Plusieurs collègues ont pris la parole pour partager leurs expériences quotidiennes avec l'assistance et mettre en relief les défis auxquels ils font face dans l'exercice de leurs fonctions. Ils ont aussi dessiné les perspectives pour 2016.

La rencontre de fin d'année a été immortalisée par une photo de famille avant le cocktail qui a précédé l'ambiance festive rythmée par les sonorités d'ici et d'ailleurs. L'occasion, pour certains collègues, de montrer, une fois encore, qu'ils ont aussi des talents à faire valoir sur une piste de danse.



UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA

« Boko Haram n'a pas cessé de porter atteinte à la paix, à l'ordre public et aux droits de l'homme en Afrique centrale. Le Cameroun et le Tchad ont été frappés par de nombreux attentats. Même si l'adoption, comme principal modus operandi, de kamikazes illustre un affaiblissement des capacités militaires classiques de ce groupe terroriste, [...] le recours à une guerre de type asymétrique inflige des dégâts considérables aux populations. Nous devons donc redoubler de vigilance » .

Extrait du propos liminaire du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de sa traditionnelle rencontre avec les membres du corps diplomatique et des organisations internationales, Libreville, 16 décembre 2015.



L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE | 400 PERSONNES TUEES AU BURUNDI DEPUIS AVRIL 2015

400

C'est le nombre de personnes qui ont été tuées depuis le 26 avril au Burundi, où 3500 arrestations en lien avec la crise politique actuelle ont également été enregistrées. Le Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, estime que bien que « l'avenir du Burundi se trouve entre les mains des responsables burundais », le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a « une responsabilité claire, celle de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que le pire ne devienne réalité au Burundi au cours des prochains jours ». Intervenant devant le Conseil le 17 décembre, il a conclu : « nous le devons au peuple burundais qui n'a que trop souffert ».

ARRÊT SUR IMAGE



UNOCA, 17 décembre 2015 : lors de la cérémonie de fin d'année, Emery (chemise blanche) a agréablement surpris les collègues lorsqu'il a fait irruption sur la piste de danse...